LE TEMPS

DIPLOMATIE Jeudi 20 mars 2014

Voyage en Turquie sous tension

Valérie de Graffenried

L'affaire Perinçek a été abordée lors de la visite du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères à Ankara

La décision de la Suisse, signifiée par l'Office fédéral de la justice (OFJ), de faire appel à Strasbourg concernant l'affaire Perinçek a provoqué quelques tremblements au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), soucieux de préserver de bonnes relations avec la Turquie. C'est dans ce contexte tendu qu'Yves Rossier, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, s'est rendu mercredi à Ankara.

Le 11 mars, l'OFJ a annoncé faire recours contre la décision de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg, qui avait blanchi le nationaliste turc Dogu Perinçek. Pour la Cour, la Suisse avait violé son droit à la liberté d'expression en le condamnant pour discrimination raciale. Président du Parti des travailleurs de Turquie, Dogu Perinçek avait publiquement nié l'existence d'un génocide des Arméniens perpétré par l'Empire ottoman en 1915. Il avait été condamné en 2007 par le Tribunal de police de Lausanne.

Dès le lendemain de la décision de l'OFJ, la <u>Fédération des</u>
<u>Associations turques de Suisse romande</u> s'est fendue, dans une pleine page de publicité dans Le Temps, d'un plaidoyer en faveur du jugement de Strasbourg. Elle estime que la décision suisse «s'explique en grande partie par la pression inouïe exercée par le lobby arménien, dans le cadre d'une campagne internationale menée depuis plusieurs semaines» et revendique la mise en place d'une commission d'historiens, en soulignant: «Les Turcs n'ont pas peur de la vérité, mais ils la veulent complète.»

C'est dans le cadre de «consultations politiques» qu'Yves Rossier a rencontré son homologue Feridun Sinirlioglu ce mercredi. Le DFAE confirme que l'affaire Perinçek a bien été abordée. «La partie turque a rappelé sa position sur la décision de la Suisse de renvoyer le cas devant la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme», précise-t-il sobrement par écrit. Le DFAE préfère rappeler qu'il a aussi été question d'Ukraine. Et que la Turquie a «exprimé son soutien à la position de la présidence suisse de l'OSCE».